

## [Le satellite ou très haut débit \(vraiment\) pour tous !](#)



**A Mazangé, deux conventions signées entre le Syndicat mixte ouvert (SMO) Loir-et-Cher Numérique et Enedis (ex-ERDF) pour la mutualisation de**

## **certains équipements, ont été l'occasion de présenter un nouveau dispositif satellite haut débit pour les habitations trop isolées.**

D'ici à 2021, le Loir-et-Cher sera entièrement branché et en haut débit. Chaque foyer pourra ainsi se connecter dans des conditions optimales. Si, dans les communes les plus importantes, le SMO et l'opérateur Orange devraient déployer la fibre optique, les zones isolées ont dorénavant une solution pour elles aussi recevoir le haut débit. «Pour les habitations trop écartées pour être connectées via le réseau filaire, une solution technique complémentaire, dite d'inclusion numérique, est désormais proposée. Grâce à la technologie satellite, elle permet à toutes personnes ne disposant pas d'une connexion à 10Mbits/seconde de pouvoir disposer d'un débit de qualité», explique Bernard Pillefer, président du SMO, en charge du déploiement du très haut débit sur l'ensemble du département. Un investissement de 194 millions d'euros, cofinancé par le Département, les communes, les intercommunalités, l'Etat, la Région et l'Union européenne.

Le Syndicat accorde une subvention pour l'équipement et l'installation d'un kit satellite aux Loirs-et-Chériens qui souhaitent bénéficier d'une connexion internet avec un débit de 10Mbit/seconde<sup>(1)</sup>, hors zones couvertes par la fibre. «Le montant de l'aide du SMO est au maximum de 400 euros pour l'achat du kit et de 200 euros pour son installation. Cette aide financière est la plus importante proposée en France pour le déploiement de ce type de dispositif. Les usagers devront se rapprocher d'un opérateur satellite et d'un antenniste avant de remplir le formulaire de demande de subvention», précise Bernard Pillefer. Le très haut débit pour tous, Maurice Leroy, Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher en a fait la promesse, en démontrant encore sa détermination sur le sujet lors de cette présentation dans la salle des fêtes de Mazangé.

<sup>(1)</sup> Le débit moyen en France est de 8,9Mbits/seconde (2016).

**Renseignements et contact : [passport@numerique41.fr](mailto:passport@numerique41.fr) - 02 54 58 44 39.**